



Le Petit Messenger - n°21

du 20 au 27 mai 2018

Paroisse de Saint Saturnin - Bulletin-Infos-Paroisse

Pour joindre Mr le curé : 04.90.32.40.44 ou au 06.16.872.877,

ou pierre.marin@diocese-avignon.fr

Site paroissial : <http://www.saint-saturnin-les-avignon.paroisse84.fr/>

Notre église est ouverte le samedi-matin de 9h à 12h. Une secrétaire vous y attend pour répondre à vos questions.

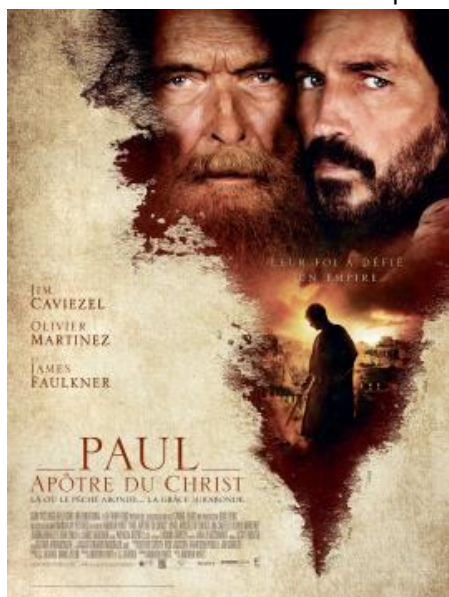
ATTENTION : DIMANCHE 10 JUIN la messe sera célébrée à **10H00**. Retenez-le !

Partage de Carême : on va bientôt remettre le chèque à Sœur Carine, si vous souhaitez participer vous avez jusqu'au 31 mai.

Dimanche 20	10h30	Messe à l'église	Noëlle FORT, Nicole VALLADIER, Famille GODFROY-PIRÈS-BARDOUX
Mardi 22			Jeudi 24 mai à 9h25 - Adoration
Mercredi 23	9h00	Messe à l'église	Pro Deo
Jeudi 24	9h00	Messe à l'église	Pro Deo
Vendredi 25	9h00	Messe à l'église	Pro Deo
Dimanche 27	10h30	Messe à l'église	Aline JHEAN, Marie Hélène GOMEZ, Eugénie et Jean RISTORI

Cinéma : Saint Paul, Apôtre du Christ

Voici le nouveau film distribué par SAJE qui est sorti dans les salles de cinéma le 2 mai dernier.



Il sera au Capitole Studios à partir du 23 mai.

Il retrace l'histoire de saint Paul qui persécutait les premiers chrétiens avant de rencontrer le Christ et de se mettre à sa suite pour annoncer l'Évangile.

Synopsis : Alors que l'empereur Néron règne d'une poigne de fer sur Rome, Paul endure de terribles souffrances seul dans sa prison avant son exécution. Mauritius, son ambitieux geôlier, a du mal à comprendre quel danger peut bien représenter son prisonnier. Cet homme âgé et brisé fut autrefois Saul de Tarse, l'impitoyable bourreau de chrétiens. Désormais, ce n'est plus sa brutalité qui effraie, mais sa foi qui ébranle Rome toute entière. En dépit des risques encourus,



Luc l'évangéliste vient le visiter pour le reconforter mais aussi pour l'interroger, transcrire ses paroles et faire sortir clandestinement ses lettres

adressées à la communauté chrétienne, de plus en plus importante. Sous le joug de Néron et malgré la menace de persécutions inhumaines, ces hommes et ces femmes vont répandre l'Évangile de Jésus-Christ et changer le monde.



JOURNÉE NATIONALE POUR LA VIE

Dimanche 27 mai 2018



Fêter les mères
c'est accueillir la Vie !



www.choisirlavie.fr
www.afc-france.org
www.evangelium-vitae.org

Le rôle de la mère à l'époque de Jésus

L'amour maternel est proverbial dans la Bible...

"La femme oublie-t-elle son nourrisson, oublie-t-elle de montrer sa tendresse à l'enfant de sa chair ?" (Isaïe 49,15). L'amour maternel est proverbial dans la Bible. Mais, concrètement, quel rôle joue la mère dans la vie de la famille à l'époque de Jésus ?

Dans un peuple qui considérait que la transmission de la vie était le but principal du mariage, la naissance d'un enfant constituait toujours une grande joie. Le village ou le quartier était informé de l'heureux événement, prévenu que des réjouissances auraient lieu où tous seraient conviés à faire bombance. L'enfant à peine né, on le baignait, on le frottait de sel pour affermir sa peau, puis, une fois enveloppé de langes, on le montrait à l'entourage. Les félicitations étaient particulièrement chaleureuses s'il s'agissait d'un fils. Pour une fille, elles étaient plus modérées, si modérées disent certains qu'elles ressemblaient parfois à des condoléances. Pourquoi ? Parce que, par leur mariage, les filles passaient à d'autres familles et qu'elles n'accroissaient donc en rien la fortune familiale. "Faux trésor que les filles !" dira plus tard le Talmud (recueil des enseignements des rabbins) qui ajoute : "et puis, on est obligé de les surveiller tout le temps !"

Circoncisions et rites divers

Huit jours après sa naissance, les garçons devaient être circoncis en signe de leur appartenance au Peuple de Dieu. Cette obligation était telle que la circoncision devait être pratiquée même si le jour prévu tombait un Sabbat. Dans chaque village, un homme – le Mohel – était chargé de pratiquer cette opération. C'était aussi dans les premières semaines, sans doute le jour de sa circoncision, que l'enfant recevait son nom (cf. Luc 1,59 et 2,21). Une cérémonie, purement religieuse semble-t-il, marquait l'admission des filles dans le Peuple de Dieu.

La circoncision n'était pas la seule cérémonie religieuse qui marquait une naissance en Israël. Une autre concernait la mère qui venait d'accoucher. Considérée comme impure, elle devait présenter une offrande et offrir un sacrifice au Temple de Jérusalem. Si elle n'avait pas de quoi payer l'agneau prévu à cet effet, elle pouvait offrir deux pigeons ou deux tourterelles. Si l'enfant était une fille, cette période d'impureté était le double de celle fixée pour un fils : quatre-vingts jours au lieu de quarante (Lévitique 12,2ss). Ajoutons enfin que lorsque l'enfant était un garçon "premier-né", une obligation spéciale incombait aux parents. Dans le délai d'un mois, ils devaient le consacrer à Dieu et le "racheter", donc offrir en remplacement un sacrifice et une somme d'argent (Exode 13,11-15).

De l'allaitement à l'éducation

L'enfant était allaité par sa mère. C'était un devoir que les rabbis rappelaient aux femmes d'Israël. Rares étaient celles qui s'offraient le luxe d'une nourrice. L'allaitement durait longtemps, deux ou trois ans lorsque c'était possible. Un repas de fête, accompagné d'un sacrifice, marquait le moment du sevrage en souvenir du grand festin qu'Abraham avait fait le jour où son fils Isaac avait cessé de sucer le sein de Sarah, sa mère (Genèse 21,8).

Pendant ses premières années, l'enfant était laissé à sa mère. Elle lui donnait les premiers éléments d'une instruction essentiellement morale. L'enfance terminée, les garçons étaient confiés à leur père qui leur apprenait la Torah, leur enseignait un métier et se chargeait de les marier. Différemment, la mère s'occupait de l'éducation des filles. Elle veillait surtout à leur apprendre les obligations qu'elles devraient observer dans le cadre de la vie domestique. Elle ne leur enseignait donc pas la Torah mais ce qui leur serait nécessaire pour être de bonnes épouses et de bonnes ménagères.

Des écoles ?

Peu avant notre ère, des écoles pour les garçons apparaîtront un peu partout en Judée et alentours. Mais il faudra attendre la veille de la révolte juive de 66 pour qu'un grand-prêtre, Rabbi Yehochoua ben Gamla, promulgue un décret qui peut être considéré comme la première loi scolaire : rien n'y manquait, ni l'obligation pour les parents d'envoyer leurs fils à l'école, ni les sanctions contre les élèves dissipés ou trop souvent absents. Jésus, dans son enfance, ne bénéficia sans doute pas d'un tel système. Certains estiment cependant que ce décret ne faisait que rendre obligatoire une pratique qui existait déjà.